

**DELIBERATION RELATIVE AU BILAN POUR L'ANNEE 2018 DES ACTIONS FINANCEES  
PAR LE PRODUIT DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS**

*Vu l'article 12 de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, codifié à l'article L841-5 du code de l'éducation ;*

*Vu le Décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation ;*

*Vu le Décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation, codifié aux articles D841-8 et suivants du code de l'éducation, et plus particulièrement l'article D841-9 du code de l'éducation ;*

*Vu la délibération de la CFVU 28 mars 2019 n°2019-07 relative à la composition et au fonctionnement de la commission CVEC*

Considérant qu'une contribution vie étudiante et de campus a été instituée au profit des établissements d'enseignement supérieur par la loi du 8 mars 2018, et destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Considérant que l'article D841-9 du code de l'éducation prévoit que la programmation des actions financées ainsi que leurs bilans sont votés, chaque année, par le conseil d'administration après consultation de la commission des formations et de la vie universitaire ; le Président de l'établissement associe pour cette élaboration « les différents services chargés de la vie étudiante, les représentants des étudiants au conseil d'administration de l'établissement ou à l'organe en tenant lieu et les représentants des étudiants du conseil compétent en matière de vie étudiante, les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires territorialement compétent ainsi que des personnalités extérieures, à l'élaboration du programme, des projets et du bilan mentionnés. ». L'université de Bordeaux a choisi pour faciliter le dialogue entre l'ensemble des acteurs et instances en charge de ce domaine et les étudiants, d'instaurer une instance : la commission « contribution vie étudiante et de campus », par délibération de la CFVU en date du 28 mars 2019.

Considérant la seconde réunion de cette commission le 19 juin 2019, et l'avis unanime de la commission sur le bilan présenté en séance.

**Article 1 : Bilan moral et financier des activités réalisées en 2018 avec la contribution vie étudiante et de campus**

Le bilan moral et financier est annexé à la présente délibération.

**Article 2 : Publication**

La présente délibération sera transmise, au chancelier des universités d'Aquitaine et publiée conformément aux dispositions du règlement du 30 janvier 2014 susvisé.

Adoptée à l'unanimité



Le président du conseil d'administration,  
Manuel TUNON de LARA

**ANNEXE A LA DELIBERATION N°2019-46**

**BILAN MORAL ET FINANCIER 2018**

**DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS A L'UNIVERSITE DE BORDEAUX**

**Partie 1 : Bilan moral des activités réalisées en 2018 avec la contribution vie étudiante et de campus**

Les premiers mois de mise en place de la CVEC ont d'ores et déjà permis de renforcer considérablement les actions de soutien aux étudiants et à la vie de campus, dans les domaines de la santé, de la culture, du sport et de la vie étudiante.

**1.1. Santé**

La CVEC a permis de mettre en œuvre et de renforcer les actions prévues dans le Projet Santé, adopté par les instances de l'Université en 2018. Cette stratégie de santé est confortée par la CVEC, tant dans le financement complémentaire apporté que dans les orientations posées, qui appuient fortement celles de l'Espace Santé, dans l'approche globale de la santé de l'étudiant, ou dans les axes choisis. Ainsi, les différentes actions mises en place dès 2018 dans le cadre du plan santé recoupent les objectifs de la CVEC.

Plus précisément, et notamment, l'action a porté sur les orientations prioritaires nationales relatives à la prévention et l'accès au soin.

- **L'adaptation de la politique de prévention à l'évolution des comportements des étudiants en matière d'alcoolisation, de santé mentale, de santé sexuelle et de pratiques tabagiques :**

L'Espace Santé Etudiants (ESE) a participé au « mois sans Tabac » en novembre, au travers de différentes actions. L'ESE a également mis en place des ateliers d'éducation à la santé, sur la question de l'usage des substances psychoactives, avec la création de 2 ateliers à destination des associations étudiantes : « gestion de bar en soirée étudiante » et « gestes qui sauvent en soirée étudiante », atelier initiant aux premiers secours dans un contexte festif. L'équipe d'étudiants relais santé accomplit également sur cet axe un important travail de sensibilisation et d'appui de pair à pair, en accompagnant les associations étudiantes pour la réduction des risques en contexte festif (présence, aide à l'organisation, matériel mis à disposition, partage de bonnes pratiques,...).

Concernant plus particulièrement la santé mentale, des ateliers de gestion du stress ont été mis en place. Un *escape game* sur les symptômes de la dépression a été créé et est utilisé lors de nombreuses manifestations, ou dans des périodes clés de l'année universitaire. Notons également que dès 2018, l'ESE s'est investie dans la quinzaine de la santé mentale (expo, sensibilisation, spectacle comique thématique d'Antonia de Rodinger,...).

Les personnels de l'ESE sont également formateurs de « sentinelles », dans le cadre du plan de formation des personnels de l'université, pour mieux aider à détecter et accompagner le risque de suicide chez les étudiants.

La santé sexuelle a également été travaillée, avec des actions autour du 1<sup>er</sup> décembre et du Sidaction, la création de campagnes de sensibilisation de l'équipe d'étudiants relais santé (sur le consentement notamment). Enfin, une campagne de dépistage a été mise en place, de façon pérenne sur certaines journées, et de façon plus événementielle autour de l'organisation de TROD.

- **L'amélioration de l'accès aux soins des étudiants :**

L'Espace Santé Etudiants a mis en place un accueil sans RDV, autour d'un entretien SQVE (santé qualité de vie étudiante), afin de permettre à chacun d'accéder plus facilement à un premier bilan. Par

ailleurs, l'ESE est d'ores et déjà centre de santé, et bénéficie à ce titre d'une offre de santé riche, en tiers payant intégral (sans avance de frais). Afin d'y accéder, un module de prise de rendez-vous en ligne a été installé en septembre 2018, via Doctolib, facilitant ainsi la prise de rendez-vous et l'accès aux soins.

L'ESE s'efforce, via son plan santé, de faire vivre cette stratégie de santé, autour de ses axes prioritaires, qui rejoignent ceux de la CVEC, en se concentrant sur les besoins prioritaires des étudiants pour offrir une offre de premiers recours de qualité, en diversifiant les modalités de prise en charge : ateliers d'éducation à la santé, sensibilisation, mise en place de parcours de santé incluant d'autres structures de santé partenaires, et notamment en santé mentale.

Enfin, s'agissant de la coordination de la prise en charge de cas complexes, l'ESE a mis en place des commissions de situation préoccupante, pour gérer en amont ou en aval des situations particulièrement complexes.

## 1.2. Culture

La CVEC a permis dès 2018 un développement de l'offre culturelle proposée aux étudiants, par, notamment :

- **Une augmentation du nombre d'ateliers de pratique artistique** par la mise en place de nouveaux formats d'ateliers et de nouvelles pratiques : Ateliers sculpture, Atelier éloquence, Workshops du -120
- **Le développement de l'accueil d'artiste en résidence** : financement de matériel, rémunération et hébergement des artistes et engagement d'une stagiaire pour travailler sur la médiation des résidences d'artistes FACTS et proposer des thématiques de culture scientifique.
- **La mise en place** en place d'un parcours de sensibilisation à la danse contemporaine, « dansitude » (Manufacture) : exposition itinérante professionnelle (prêtée par le Centre National de la Danse), « Intrigues » (3 en 2018) sur différents chorégraphes et mouvements, et financement d'invitations gratuites à une sélection de 10 spectacles chez notre partenaire.
- **L'enrichissement de la programmation culturelle**, avec notamment la création d'un nouveau temps fort sur l'année, avant les vacances d'hiver, avec une nouvelle offre de programmation : mise en place de concerts de fin d'année: concerts de sensibilisation à la musique classiques sur 4 campus (Pessac, Talence, Victoire et le PUSG), Chorales de Noël de chanson française, ateliers de sensibilisation au Furoshiki (art du pliage japonais) et atelier créativité « arty christmas ».

## 1.3. Sport

S'agissant du périmètre « sport », la CVEC a notamment permis en 2018 de

- **Favoriser l'accès gratuit à l'offre sportive**, du fait de la suppression du Pass'sport (auparavant à 25 €) et des contributions spécifiques, les activités (environ 50) sont gratuites.
- **Diversifier les pratiques et augmenter l'offre sportive**. S'agissant notamment du Handisport, l'achat de matériel spécifique (jolette) a permis de développer l'activité de découverte de la randonnées en montagne en France et à l'étranger. De plus, les activités de bien être (yoga, gestion du stress...) ont été développées, ainsi que les activités de pleine nature : VTT, marche nordique, Ski, surf, Stand Up Paddle. La CVEC a également permis de développer l'offre sportive sur les sites délocalisés, le nombre de stages, notamment de découverte autour du sport, ou encore de soutenir la participation des étudiants aux compétitions nationales ou internationales, et de favoriser l'achat d'équipement nécessaire aux différentes pratiques.
- **Mieux communiquer sur l'offre vie de campus par l'achat d'écrans dynamiques**
- **Faciliter et rationaliser l'accès aux infrastructures sportives en mettant en place un projet pluriannuel d'investissement** autour du contrôle d'accès aux infrastructures.

#### 1.4. Vie étudiante

S'agissant du périmètre « Vie étudiante », la CVEC a permis le renforcement de plusieurs types d'actions, comme par exemple :

- **Le soutien aux associations étudiantes**, par notamment les projets financés au titre du FSDIE, ou encore l'aménagement d'un foyer pour les étudiants à l'ISVV.
- **Le renforcement de l'accompagnement social** des étudiants par l'attribution des aides sociales, ou encore l'attribution de chèques interservices qui ont permis une réponse rapide en faveur de l'amélioration des conditions de vie quotidienne des étudiants demandeur d'une aide sociale.
- **L'amélioration de l'accueil des étudiants**, par le renforcement d'emplois étudiants à la rentrée pour faciliter la découverte de l'environnement universitaire, des offres de vie de campus et l'accompagnement sur le logement.
- **La mise en place d'un projet pluriannuel d'investissement** dédié au logement afin d'accompagner la mise en place d'opérations immobilières autour du logement étudiant à court/ moyen terme.

#### Partie 2 : Bilan financier des activités réalisées en 2018 avec la contribution vie étudiante et de campus

Montant estimatif CVEC 2018 : 50200 étudiants x 41€ x 4/10 = 828 200€	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	
Répartition des fonds	prévisionnelles	masse 10	masse 20
<b>Eléments fléchés – remplacements des droits d'inscription/compensation</b>	<b>359 379 €</b>		
part FSDIE remplaçant les 4/10 des droits d'inscription		191 557 €	
part droits santé de 5,10 remplacée par CVEC		86 619 €	
choix établissement de compensation de la suppression de la carte pass'sport		81 203 €	
<b>Dépenses liées à la programmation 2018 CVEC</b>			
<b>Sport</b>	<b>136 465 €</b>		
Joellette (chaise à porteur pour randonnée handisport)			4 465 €
Matériel de musculation /salle du COSEC		10 000 €	14 657 €
Ecran connecté pour les infrastructures			6 006 €
Shooting machine basket			11 000 €
<b>PPI- SUAPSIE- mise en place du contrôle d'accès sur les sites (total 120 000€ dont 90 000€ en 2018)</b>			<b>90 000 €</b>
<b>Culture</b>	<b>6500 €</b>		

Workshops 1 et 2 Rock School Barbey / Espace -120		2 000 €	
Danse – achats de places		1 000 €	
Ateliers Furoshiki x3		700 €	
4 concerts de Noël (cie les caprices de Marianne)		2 500 €	
Concert vocal de Noël		700 €	
<b>Vie étudiante</b>	<b>194 000 €</b>		
<b>PPI- BVE- logements étudiants moyen/court terme (total de 300 000€)</b>			150 000 €
Aménagement foyer ISVV			6 800€
Mise en place de la Cabane sur le site de Talence - cofinancement			22 500 €
Matériels pour animation (Barnum,...) dont achats pour sites secondaires		9 560 11 348 €	4 885 €
<b>Total dépenses masse 10 et 20</b>		<b>385 291 €</b>	<b>310 313 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>696 344€</b>		<b>695 604 €</b>